

Le Saint-Mitréen

N°05

Journal municipal
Novembre 2021



**Environnement :
la commune s'engage**



Ville de Saint Mitre les Remparts



www.saintmitrelesremparts.fr

3	Environnement - la commune labellisée
4	Environnement - réduire la facture énergétique
5	Environnement - préserver notre poumon vert
6	Environnement - des projets ambitieux
7	Opération brioches : le bilan
8	Cadre de vie - la Maison de la Jeunesse
9	Vœux du maire
10-11	Festivités - Noël à Saint-Mitre
12	Festivités - retour sur Halloween
13	En bref
14	Rubrique portrait / État civil
15	Expression Libre

📞 Numéros utiles :

Hôtel de ville : 04 42 80 98 55

Police municipale : 04 42 49 91 72 ou 06 20 54 59 31 ou 06 20 54 59 38

Collecte des déchets (Pays de Martigues) : 04 42 13 25 60

Services techniques : 04 42 44 03 45

Le Saint-Mitréen n°05

Directeur de publication : Vincent Goyet

Rédaction : Service Communication - Loretta Jobard - Élus

Crédits photos : Élus, Saint-Mitre Informations, Services Communication et Techniques, Jérôme Bousquet, associations de Saint-Mitre, DR.

Réalisation : Service Communication

Tirage : 3 100 exemplaires

Périodicité : 6 numéros annuels

Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2021

N°ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.

Impression : Spirale imprimerie, Istres

L'édito



Chers Saint-Mitréennes, Chers Saint-Mitréens,

J'ai souvent eu l'occasion de le dire : si notre village a connu une croissance démographique forte à partir de l'industrialisation du littoral méditerranéen dans les années 60, et si de nombreux habitants travaillent ou ont travaillé pour l'industrie et la sous-traitance industrielle, il n'en reste pas moins que le territoire et le visage de notre commune ne sont pas industriels. Nos atouts sont avant tout patrimoniaux, historiques et naturels. La préservation et la valorisation de ce cadre de vie unique constituent une évidence et une ligne forte de notre projet municipal. La montée en puissance des préoccupations environnementales à l'échelle de notre planète toute entière soulignent également l'acuité de ce sujet.

C'est pourquoi nous avons souhaité engager la commune dans un processus de reconnaissance de nos actions en faveur d'un aménagement durable et équilibré. Le label « Une Cop d'avance » décerné dans le cadre du Plan climat de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, marque une première étape, et pose les jalons pour poursuivre en ce sens. Sur le plan réglementaire, la montée en puissance des exigences normatives conduisent néanmoins la métropole à augmenter plusieurs prélèvements : c'est le cas avec la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, ou encore avec la taxe Gemapi dédiée à la gestion des zones humides. Ces tendances sont un appel à faire attention au quotidien à notre impact sur notre milieu. C'est aussi l'occasion de souligner la nécessité d'amplifier nos efforts pour une gestion exemplaire de nos finances communales, par exemple avec l'exonération partielle de la taxe foncière pour les nouvelles constructions.

La commune demeure ainsi la pierre angulaire de l'organisation territoriale de notre pays et de notre démocratie locale. Elle est par excellence le lieu de la proximité, et de la recherche d'efficacité d'une action publique tournée vers l'avenir.

Bien sincèrement,

Vincent Goyet
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts

De gauche à droite : Patrick Lambert, conseiller municipal délégué à l'environnement, Monsieur le Maire de Saint-Mitre-les-Remparts Vincent Goyet, et Anne Claudius-Petit, conseillère régionale et présidente de l'ARBE PACA.



La commune labellisée « Territoire durable engagé »

L'obtention de ce label est une première étape d'une politique environnementale plus globale sur la commune.

L'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE), vient de décerner à Saint-Mitre-les-Remparts le **label « Territoire durable engagé »** qui récompense les collectivités de la Région Sud dans leurs démarches de **développement durable**.

Cette reconnaissance valorise l'engagement de la collectivité dans une **démarche de territoire exemplaire**, pour leurs actions réalisées comme pour leurs aspirations. L'organisme salue la volonté de l'équipe municipale de s'investir pour le développement durable. La municipalité a en effet de grandes ambitions en ce qui concerne sa **politique environnementale** et son programme au service d'une « **vie de village** ».

Des initiatives saluées par le jury

Pour remettre ce label à Saint-Mitre-les-Remparts, voici les **actions** qui ont retenu l'attention du jury :

– La **démarche approche environnementale de l'urbanisme** : le jury a salué l'engagement de la **révision du Plan local d'urbanisme** afin de traduire la volonté communale de limiter les projets d'urbanisation et l'imperméabilisation des sols, de préserver la trame verte des massifs et de porter un aménagement plus équilibré pour l'ensemble des quartiers.

– La démarche de **création d'une Zone Agricole Protégée**.

– Les actions de la collectivité en matière d'**économie d'énergie** à travers une gestion performante de la consommation

d'électricité de ses bâtiments publics et de l'éclairage public.

– L'engagement pour le **développement de la mobilité douce**.

– **Le soutien à l'économie locale** notamment par le biais de l'opération « Ma ville, mes commerçants ».

– Les efforts pour mettre en œuvre une **gestion écologique des espaces verts**, dont la démarche de recours au « **Zéro phyto** » pour une commune sans pesticide depuis plusieurs mois déjà.

– L'ambition de la commune de **sensibiliser les habitants à l'environnement et au développement**, au travers de la **semaine de la citoyenneté** à l'image de celle organisée en juin dernier, ou encore **des opérations de nettoyage** ayant eu lieu sur le littoral et à la ZAC.

La ville se voit décerner ce label pour une durée de 3 ans, qui n'est qu'une **première étape** dans la volonté de la commune de **continuer ses actions respectueuses pour un environnement durable**.



Patrick Lambert
Conseiller municipal délégué à l'environnement

“ Le label « territoire durable engagé » de l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (l'ARBE) qui récompense notre commune, nous conforte dans notre volonté de poursuivre nos actions respectueuses de l'environnement pour le bien-être de tous.

Soyons humbles, cette démarche est une première étape, il nous reste encore beaucoup à accomplir. Depuis le début de notre mandat nous nous sommes engagés dans une politique durable, la reconnaissance de la région par ce label nous le prouve.

Nous l'avons dit, nous l'avons promis et nous le faisons.»



Le label a été décerné lors de la 3^{ème} Convention des Maires de la Région Sud.



Réduire la facture énergétique

La commune a rejoint le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique).

Saint-Mitre-les-Remparts poursuit son ambition de **politique environnementale** au travers notamment de son **adhésion au programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique)**, voté en conseil municipal en septembre dernier.

C'est un programme porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), piloté et accompagné par la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le but d'assister les communes pour la **rénovation énergétique de leurs bâtiments publics**.

Très concrètement, il s'agit de mettre à disposition des collectivités volontaires les outils nécessaires pour la **réhabilitation thermique des bâtiments**, pour les **études énergétiques et de faisabilité** de tous les bâtiments publics écoles comprises, dont **les économies de flux**. Les fonctions d'économe de flux visent à la **réduction des consommations**. Leurs missions portent sur **le chauffage et la climatisation, l'éclairage, l'eau chaude sanitaire, la ventilation**, ou encore sur **la mobilité**. À Saint-Mitre-les-Remparts, cela concerne **18 bâtiments ainsi que 4 écoles et 2 crèches**.

L'objectif d'ACTEE est d'aider les communes à **développer des projets de rénovation énergétique** des bâtiments publics dans deux domaines :

- l'**efficacité énergétique** des bâtiments publics,
- la **substitution d'énergies fossiles** par des systèmes énergétiques performants et bas carbone.

Réduire la facture

énergétique

Dans un contexte de ressources contraintes, **diminuer les dépenses énergétiques** permet de mieux maîtriser son budget, voire de **réaliser des économies budgétaires**. Aujourd'hui, réduire la facture énergétique de la collectivité c'est aussi participer à **la baisse de celle de ses habitants**.

Au-delà des nouvelles obligations réglementaires, viser la sobriété énergétique et la neutralité carbone est un vecteur d'adhésion déterminant en faveur de la **lutte contre le réchauffement climatique**.

Territoire durable

Enclencher une **dynamique bas carbone**, c'est :

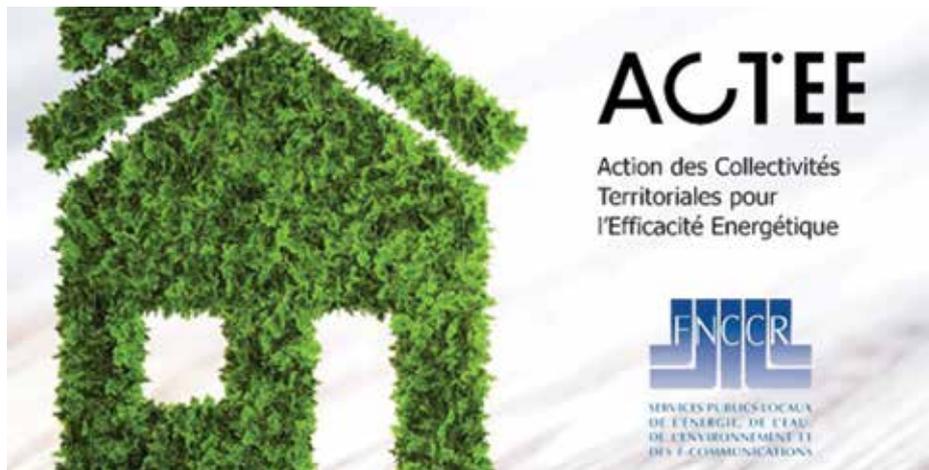
- **réduire l'empreinte carbone** des bâtiments publics, en favorisant

l'innovation du territoire,
 → **partager un engagement fort** avec les citoyens au profit de l'environnement,
 → **avoir un impact positif** long terme sur les charges de la collectivité.

Un travail en profondeur va être réalisé sur plusieurs mois pour concrétiser ce projet. Cela passera d'abord par une phase de **repérage et de détection**, avec notamment :

- un **inventaire du patrimoine**
- un **bilan énergétique**
- le **suivi** de l'évolution des consommations
- l'**identification des dérives**
- l'**élaboration de préconisations**.

En favorisant les actions d'efficacité énergétique bas carbone, le programme ACTEE permet de **développer un territoire durable** moins émetteur de CO₂, et d'**améliorer la qualité de l'air et le confort de vie de ses habitants**, un véritable objectif pour la municipalité.



Ce programme permet aux collectivités de réduire leur facture énergétique.



Forêt : comprendre pour préserver

Après les incendies de 2020, des questions se posent légitimement sur la revégétalisation : éclaircissements.

Nous restons tous marqués par l'incendie, qui, à l'été 2020, a frappé notre commune et particulièrement le **massif de Castillon et le site de Saint-Blaise**. De nombreuses bonnes volontés se sont manifestées afin de **lancer des opérations de reboisement**.

La commune s'est évidemment emparée de ce dossier, mais **attention** à ne pas vouloir aller trop vite dans le processus.

En effet, de manière contre-intuitive, **ce n'est pas en replantant immédiatement des essences d'arbres précises que s'opère la renaissance d'une forêt**. Une forêt se construit par **succession de cycles végétaux** selon un ordre naturel bien précis : il est illusoire de sauter les premières étapes pour arriver directement à un couvert végétal complet.

Pour autant, **cela ne signifie pas que rien ne peut être fait**. C'est pourquoi une réunion a pris place le 21 octobre dernier en mairie rassemblant le **Conservatoire du Littoral, l'Office National des Forêts, les interlocuteurs du Conseil de Territoire ainsi que l'entreprise HECTARE**, donatrice de 1000 arbres. Le but étant de **définir les modalités d'une intervention humaine respectueuse du milieu et à dimension pédagogique**. Nous travaillons donc à préciser ce qui pourrait être déployé, en particulier **autour du site de Saint-Blaise ainsi que la mise en valeur de l'entrée du domaine de la Ferme du Ranquet**.

Dès que ces précisions seront actées, nous associerons à ces démarches les **habitants** et particulièrement les **enfants des écoles**.



Pour rappel, 230 hectares ont été brûlés sur notre territoire lors de l'incendie de 2020.



Le reboisement se fait naturellement.

L'info en +



Désherbage des espaces publics : la commune est engagée pour le « **zéro phyto** » depuis plusieurs années.

Dans les espaces publics, la commune **lutte contre les adventices et l'envahissement des mauvaises herbes**. Ces opérations de désherbage ont pour but de maintenir l'esthétique du village.

Elles se font tout au long de l'année, et surtout dans le respect de la réglementation pour **ne plus utiliser de produits phytosanitaires**.

Réfection des pistes DFCI

Les travaux de réfection de plusieurs pistes DFCI viennent de se terminer dans la commune, concentrés sur les massifs de Cadéraou-Figuerolles. Ils consistent notamment à :

- **débroussailler** en bordure de piste,
- **remettre en état la bande de roulement** à l'aide d'un bulldozer,
- **détruire des zones rocheuses** à l'aide d'un brise roche,
- **niveler et compacter**,
- **créer des voies d'eau...**

Toutes ces actions sont indispensables, **ces pistes étant stratégiques pour permettre le passage des pompiers** en cas d'incendie dans le secteur.



Des projets ambitieux

De la plage responsable au plan vélo pour donner des alternatives à la voiture, les projets se veulent ambitieux.

Plage responsable et sans déchets

Notre littoral est, autant que notre poumon vert, **un patrimoine environnemental exceptionnel** à préserver.

Dans cet objectif, la municipalité ambitionne dès l'été 2022, dans un premier temps, **de rendre la plage de Massane responsable et sans déchets**. Cette démarche permettra **d'améliorer le cadre de vie des habitants et d'agir en matière de santé publique**.

Concrètement, qu'est-ce que cela va changer pour les usagers ?

Les porte-sacs poubelles habituellement mis en place sur la plage **seront retirés et des zones de tri seront installées en arrière plage**, à proximité des parkings. Les objectifs de ce projet sont nombreux : **limiter la pollution du sable et de l'étang, préserver les espaces naturels ou encore favoriser l'éco-citoyenneté**.

Des panneaux d'information seront mis en place aux abords de la plage afin de **présenter le dispositif aux usagers** et ainsi faciliter leur appropriation.

Plan vélo

Nous vous l'annonçons dans le premier numéro de votre magazine *Le Saint-Mitréen* (mars 2021), dans le cadre du **plan vélo métropolitain** : des clarifications étaient attendues concernant l'éventualité

d'une piste **reliant la ZAC des Étangs au noyau villageois en passant du côté du collège Saint-Louis-Sainte-Marie**. La faisabilité ayant été approuvée, l'étude financière est désormais en cours. Le développement de cet itinéraire se fait dans le cadre de la **création d'une piste cyclable globale qui doit relier Martigues à Istres**.

Le vélo représente en effet un **moyen de locomotion d'avenir, économique, écologique et bénéfique pour le développement des villes**. Pour accroître une pratique synonyme d'autonomie, de santé et de plaisir, la Métropole Aix-Marseille-Provence déploie ce plan vélo, pour lequel **l'ensemble du territoire est concerné**.



Le plan vélo métropolitain a permis à la commune de développer le projet d'une piste reliant la ZAC au centre-village.



Dès l'été 2022, la plage de Massane deviendra une plage sans déchets.



Opération brioches : le bilan

Succès pour l'opération brioches de cette année, avec un total de 13 069 brioches vendues pour un bénéfice net à ce jour de 56 191,95 € pour l'association la Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos.

Les donateurs ont été au rendez-vous et, malgré la quantité commandée de brioches, la pénurie s'est fait sentir très vite dans certains secteurs. À Saint-Mitre-les-Remparts, 525 brioches ont été vendues en tout. L'association en avait commandé 450 pour notre commune, vendues dès la première journée ! Les bénévoles ont dû en commander 70 supplémentaires qui sont parties dans la foulée.

Les bénéfices serviront à la rénovation des différents établissements, aux projets sportifs et culturels.

Merci à tous les quêteurs et à tous les participants qui ont fait de cette nouvelle opération brioches une belle réussite !



La Maison de la Jeunesse avance!

Le chantier de la Maison de la Jeunesse avance à grands pas.

Vous avez pu le constater : **les travaux de la Maison de la Jeunesse s'accélèrent.**

Le gros œuvre est en cours, les murs sont d'ores et déjà montés. Les prochaines étapes concernent **les charpentes et les toitures.** D'ici la fin de l'année, les **planchers** seront coulés.

L'aménagement intérieur devrait ensuite permettre une **livraison du bâtiment à horizon août 2022.**

En images, les avancées du chantier.



Rappel : le projet



Projet phare de la nouvelle municipalité, la Maison de la Jeunesse voit enfin le jour. Les premiers coups de pelle ont été donnés à la fin de l'été pour le lancement du chantier. Elle accueillera **les deux centres de loisirs** et sa capacité (120 enfants) permettra de voir venir avec sérénité l'augmentation de la population des prochaines années. Ce bâtiment abritera également un **Bureau d'Information Jeunesse** et **l'Espace Public Numérique**, qui restera ainsi à proximité de la bibliothèque municipale. Les adolescents trouveront enfin dans ces deux structures des lieux d'accueil, d'écoute et d'activités.

Au sein des centres de loisirs, **deux salles de motricité mutualisées** bénéficieront par ailleurs aux associations, qui pourraient concerner par exemple celles tournées vers des activités de danse, fitness, yoga, tai-chi, etc.

Le montant du chantier s'élève à environ 1,8 million d'euros.



VŒUX DU MAIRE

CÉRÉMONIE 2022



VENDREDI 7 JANVIER
à 19h30 - salle de la Manare



Noël à So

À Saint-Mitre-les-Remparts, Noël fera dorénavant partie des temps forts de l'année ! Limitées l'an passé par les contraintes sa

Les décorations installées partout l'année dernière dans Saint-Mitre-les-Remparts n'étaient qu'un **avant-goût de ce que vous réserve la municipalité !**

Marché de Noël sur 3 jours, patinoire et manège

Pour ces fêtes de fin d'année, la commune vous propose **plusieurs temps forts** : tout d'abord, un **véritable marché de Noël** qui se tiendra les 3, 4 et 5 décembre, place de la Mairie de 10h à 19h. Des chalets seront installés et proposeront des **idées de cadeaux de Noël**, de **l'alimentation**, des **stands de confiseries**...

Une **patinoire** viendra en plus des installations ravir les amateurs, et pour les moins téméraires, un **manège spécial Noël** avec parcours sera également de la partie.

Noël au village sur 2 jours

Le deuxième temps concerne **Noël au Village**, la formule change quelque peu, puisque cette festivité se déroulera **sur deux jours**, les 18 et 19 décembre, de 14h à 18h !

Dans le centre-village, à savoir sur la Place Neuve, Place de l'Église, etc, **pléthore d'animations** viendront enchanter petits et grands : une **maison du Père Noël** sera ainsi installée, avec la **présence du papa Noël en personne !** Des **déambulations et des spectacles surprises** sont également prévus, avec notamment des **mascottes Disney**. **Cinq chalets** acquis par la ville viendront parachever le tableau.

Les rendez-vous sont pris pour ce **mois de décembre bien chargé !**



Image d'illustration

Rendez-vous les 3, 4 et 5 décembre inclus pour découvrir le marché de Noël.



Image d'illustration

Plusieurs animations vous attendent tout au long du mois de décembre.



Image d'illustration



unitaires, la municipalité compte bien se rattraper pour vous offrir de belles festivités de Noël. Aperçu.

Pour cette fin d'année 2021, la municipalité vous a concocté non pas un, mais **deux concours** : un **concours d'illuminations** et un **concours de crèches provençales**.

Concours d'illuminations

Le concours d'illuminations se fait sur le même principe que l'an dernier : la Ville de Saint-Mitre-les-Remparts organise ce concours de **la plus belle maison ou vitrine de commerce illuminée et décorée** afin que la commune se pare **des lumières et de la chaleur des fêtes de Noël** et favoriser le lien, les échanges, nouer le contact avec les personnes durant cette période festive. **3 catégories** seront récompensées : **maison avec jardin, maison de ville/appartement, vitrine/commerce hors ZAC**. Les gagnants recevront un bon d'achat d'une valeur de 60€.

Concours de crèches provençales

Le second concours s'intitule « Saint-Mitre-les-Remparts organise le concours de **la plus belle crèche provençale** », toujours dans le but de **créer des échanges, nouer des contacts et partager une passion**. Le concours concerne uniquement les **crèches provençales traditionnelles** agrémentées de santons en argile. Seules ces crèches traditionnelles provençales feront l'objet d'un classement par le jury. Il est demandé aux participants d'**utiliser des éléments naturels pour le décor** (bois, mousse, cartons). **Trois crèches seront récompensées**. Les gagnants recevront chacun un bon d'achat, d'une valeur de 100€ pour le 1^{er}, 50€ pour le 2^{ème}, et

30€ pour le 3^{ème}.

Les inscriptions aux concours sont obligatoires. Elles sont libres et gratuites. Les bulletins sont téléchargeables sur notre site internet ou disponibles à Saint-Mitre Informations, **clôture des inscriptions le 15 décembre**.

Tous les détails et les règlements sont à retrouver sur notre site internet : www.saintmitrelesremparts.fr



Les gagnants de l'année dernière au concours d'illuminations ont mis la barre haute !



Le retour d'Halloween !



Nouvelle adresse pour le service scolaire-jeunesse



Le service scolaire-jeunesse a officiellement déménagé : **il est dorénavant installé à l'Espace Familles, 65 bis rue Bellefont en face de Saint-Mitre Informations.**

Les numéros de téléphone habituels, à savoir les 04 42 06 97 56 et 04 42 06 97 54 ainsi que l'adresse mail scolairejeunesse@saintmitresremparts.fr restent inchangés.

Cet **Espace Familles vous accueille depuis le 22 novembre**, aux mêmes horaires que précédemment, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sauf les lundis et vendredis après-midis.

Espace Familles (service scolaire-jeunesse)

**Adresse : 65 bis rue Bellefont
Téléphone : 04 42 06 97 54/56**

Exonération de la taxe foncière



Depuis plusieurs années, les communes peuvent exonérer pour une durée de deux ans **une partie de la taxe foncière sur les propriétés bâties**, en faveur des constructions nouvelles, additions de constructions, reconstructions et conversion de bâtiments ruraux en logements. **Cette possibilité n'avait jamais été mise en œuvre.**

C'est chose faite depuis une délibération votée lors du conseil municipal de septembre dernier. **Cette exonération s'élève à 40% de la base imposable durant une période de deux ans.** Elle concerne tous les cas précités.

Ateliers parents-bébés



Caroline, infirmière depuis 10 ans et maman de deux enfants de 5 ans et 2 ans, est passionnée par le monde de la périnatalité. Depuis mai 2021, après s'être formée, **elle anime des ateliers à destination des parents et futurs parents.**

Elle propose notamment des **ateliers de massages pour bébé, de portage physiologique, d'allaitement...**

Instinct Bébé à hauteur de parents

Téléphone : 06 30 65 94 10

Mail : ateliers.instinctbebe@gmail.com

Site : www.instinctbebe.fr/

Facebook : Instinct bébé

Le Portugal à Saint-Mitre



Une **enseigne portugaise** au centre du village ! C'est le concept créé au travers du magasin/snack « **Au cœur du Portugal** ».

Situé 52 rue Bellefont, l'établissement a une **partie épicerie spécialisée** qui propose des produits typiques du Portugal : du porto, du vin, de l'huile...

Côté snack, Au Cœur du Portugal laisse le choix **entre l'emporter ou la livraison.** Au menu des spécialités portugaises comme du pain au chorizo, des sandwiches pittoresques, de la morue panée, ou encore les fameuses pâtisseries pasteis de nata (liste non exhaustive).

Au Cœur du Portugal

Adresse : 52 rue Bellefont

Téléphone : 09 82 47 57 04 - 07 66 53 36 55

Facebook : Au cœur du Portugal

Massages à domicile



Claire propose depuis peu, des **massages ayurvédiques ou spécialisés** à Saint-Mitre-les-Remparts.

Cette praticienne de massage bien-être et éducatrice spécialisée fait aussi de la **réflexologie plantaire.**

Son offre comprend également des **massages spécialisés pour les personnes âgées et ou en situation de handicap.**

Les séances se font directement à domicile.

Sur un nuage

Téléphone : 06 20 83 73 33

Mail : sur.un.nuage@outlook.fr

Facebook-Instagram : @sur.un.nuage.13

Thérapie énergétique



Leslie Detrez propose de la **thérapie holistique**, une expression de la médecine non conventionnelle, tenant compte de la « **globalité de l'être humain** » : physique, émotionnel, mental et spirituel, ou corps-esprit. Elle se veut un **complément synergique** aux thérapies et médecines conventionnelles.

La praticienne propose ainsi des **séances de sophrologie, des soins pour les douleurs chroniques, des massages, de l'accompagnement de la grossesse...** Elle se déplace à domicile.

Atelier DetreZen

Téléphone : 06 65 45 44 08

Mail : contact@lesliedetrez.fr

Facebook : Leslie Detrez

Portrait : la médaille du mérite pour Isabelle Odin

C'est lors d'une cérémonie qui se tenait salle Raoul Dufy à Martigues le 29 octobre dernier qu'**Isabelle Odin a été récompensée par la médaille du mérite.**

Cette Saint-Mitréenne est actuellement **chef du service anesthésie réanimation et allegro-anesthésie au sein de l'Hôpital des Rayettes à Martigues.** Elle a été distinguée pour les services exceptionnels rendus pendant la crise du coronavirus.

L'**ancien chef de l'établissement Barthelemy Mayol** était d'ailleurs présent pour lui remettre la fameuse distinction, tout comme **les représentants départementaux de l'ordre national du mérite**, et de **Vincent Goyet, maire de Saint-Mitre-les-Remparts** (voir photo ci-contre).

Les qualités humaines de Madame Odin ont été louées, tout en rappelant **son parcours depuis toujours porté vers le médical et l'aide aux autres** : secouriste à 11 ans, aide opératoire à 16 ans, puis études de médecine, spécialité en anesthésie, en pédiatrie, une capacité



La remise de médaille s'est déroulée en présence notamment de Jacques Visconti président départemental de l'ordre national du mérite, et de Monsieur le Maire Vincent Goyet.

de médecine d'urgence, un DEA de pharmacologie, assistante, praticienne hospitalier, une prise de poste au Centre Hospitalier de Martigues et finalement chef de service d'anesthésie-réanimation.

Il a été souligné qu'*« Isabelle Odin, pendant la crise du Covid, assuré*

inlassablement et notamment, sans compter ses heures, de jour comme de nuit, les échanges d'informations sur la crise sanitaire ».

Bravo à elle pour ses états de faits, ainsi que pour avoir été faite **« chevalier de l'ordre national du mérite ».**

ÉTAT CIVIL



Naissances

FERRIGNO Gino Romolo né le 31/07/21 à Martigues

YOUCEF Eden né le 22/08/21 à Martigues

BRUN Gabin Gérard Alain né le 31/08/21 à Martigues

HERNANDEZ Léonie Marthe Claudia née le 05/09/21 à Martigues

DESBONNET VELLA Roméo né le 05/09/21 à Martigues

TIKARE GOUHIER Heiarri Tuarii Simon né le 15/09/21 à Martigues



Mariages

MARTINEZ Fabien et Laure HERNANDEZ mariés le 24/09/21

INGARGIOLA Tristan et EUDINE Aizia mariés le 25/09/21

ASTRUC Marc et BERTHELOT Manon mariés le 09/10/21



Décès

SABATIER veuve FOURGEAUT Maryse Henriette décédée le 26/07/21 à Martigues

RAYNAUD veuve LENTHÉRIC Paulette Renée décédée le 31/08/21 à Martigues

OLIVEIRA MENDES veuve ARNAISE Mariana décédée le 14/09/21 à Saint-Mitre-les-Remparts

SANCHEZ Alain décédé le 02/10/21 à Saint-Mitre-les-Remparts

PINSON Marc Roger Yves Marie décédé le 04/10/21 à Marseille

PAQUELET Marc André décédé le 04/10/21 à Martigues

BIZIEN Yves Marcel décédé le 08/10/21 à Martigues

GARCIA Gérald Yves décédé le 12/10/21 à Martigues

BERMOND veuve MONNOT Emma décédée le 14/10/21 à Martigues

ALLAIR Claude veuve JEANPIERRE décédée le 17/10/21 à Martigues

CATANIA Corinne décédée le 22/10/21 à Briançon

MELTZHEIM Claude Paul Edgard décédé le 22/10/21 à Saint-Mitre-les-Remparts

POUZOU épouse LHUILLERY Lydia Renée décédée le 23/10/21 à Marseille

BEL Mireille veuve TARROU décédée le 25/10/21 à Saint-Mitre-les-Remparts



Saint-Mitre en vie

Refonte métropolitaine

Quand a été pensée notre Métropole Aix-Marseille-Provence, de nombreux élus avaient réclamé une métropole de projets. Ce n'est pas ce qui a été voté par le Parlement puis mis en place. Depuis, nous nous heurtons régulièrement à un défaut structurel : les lourdeurs administratives métropolitaines peinent à répondre aux impératifs de rapidité qui caractérisent nos compétences de proximité.

Pour autant, la métropole a aussi une vraie pertinence pour les grands projets structurant notre territoire, en particulier en matière de transports, d'économie, ou encore d'environnement. Qui niera que la métropole est le bon échelon pour défendre notre étang de Berre ? Pour connecter et fluidifier nos transports collectifs interurbains ?

Paradoxalement, les conseils de territoire ont été maintenus avec des résultats variables : positifs là où l'intérêt intercommunal va de pair avec le respect des projets portés par les communes membres, mais beaucoup plus discutables quand le conseil de territoire devient l'instrument pour tenter de contrecarrer un choix démocratique municipal ou pour imposer à un maire des projets dont il ne veut pas. Et que dire des lenteurs dans l'entretien et l'aménagement de notre ZAC des Étangs ?

C'est pourquoi l'annonce du retour des compétences de proximité aux communes est une bonne nouvelle. Reste à la concrétiser !

Vincent Goyet

Les Saint-Mitréens avant tout

Quel crédit apporter aux chiffres publiés par Monsieur le Maire ?

Probablement guère plus que celui qu'on accorde aux comptages des manifestants dans les divers cortèges, syndicaux ou autres.

A trois exceptions près toutefois, qui furent divulguées lors du dernier Conseil municipal, les deux dernières d'ailleurs à notre demande.

- 40% seulement d'exonération de taxe foncière pour les nouvelles habitations pendant deux ans quand elle pouvait aujourd'hui être totale !
- 16 départs d'enfants en séjour de vacances (colos), quand nous étions auparavant autour de la centaine !
- quelques petites dizaines de visiteurs tout au plus lors des 2 Journées du Patrimoine quand notre « Nuit pittoresque » aux mêmes dates en rassemblait environ 800 !

Et qu'on n'accuse pas le Covid !

Reconnaître ses échecs et **consulter nos concitoyens à commencer par les élus de l'opposition**, au lieu de les tenir systématiquement à l'écart de la moindre information, serait une amorce de vie démocratique.

Hélas, nous en sommes loin.

Comme nous sommes loin de cette promesse de consultation sur la révision du PLU.

A ce jour, seuls quelques rares privilégiés sont dans le « Secret des Dieux » via de discrets conciliabules conduits au cours de **déjeuners très privés**.

NDLR : Les textes sont retranscrits tels qu'ils nous parviennent.

L'Agenda

Sélection

Décembre

DU VENDREDI 3 AU DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

Esplanade de l'Europe et Place de la Mairie
10h > 19h
Plus de détails pages 10-11

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

CÉLÉBRATION STAR WARS (2^{ème} édition)

Animations, stand photos, exposition
Bibliothèque municipale Charles Rostaing
13h30 > 18h

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

Tradition provençale : VEILLÉE CALENDALE

La Manare
20h30
Billetterie Saint-Mitre Informations au 04 42 49 18 93

MERCREDIS 15 & 22 DÉCEMBRE

ATELIERS DE NOËL (5-7 ans le 15 décembre et 8-12 ans le 22 décembre)

Bibliothèque municipale Charles Rostaing
16h30
Sur inscription au 04 42 49 15 11

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

NOËL AU VILLAGE

Centre-village
14h > 18h
Plus de détails pages 10-11

Janvier

VENDREDI 7 JANVIER

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

La Manare
19h30

MARDI 25 JANVIER

Conférence : « Le milieu Marseillais, des années 30 à la collaboration des truands au service de la Gestapo »

Bibliothèque municipale Charles Rostaing
18h30
Sur inscription au 04 42 49 15 11

SAMEDI 29 JANVIER

Théâtre : JACQUES WEBER - L'ÉCLAT DE VIE

La Manare
20h30
Billetterie Saint-Mitre Informations au 04 42 49 18 93

Février

SAMEDI 5 FÉVRIER

Concert : LOUKENZO - 13 ANS D'RETARD

La Manare
20h30
Billetterie Saint-Mitre Informations au 04 42 49 18 93

LUNDI 14 FÉVRIER

Théâtre : 20 ANS APRÈS

La Manare
20h30
Billetterie Saint-Mitre Informations au 04 42 49 18 93

**SOUS RÉSERVES DES
CONTRAINTE SANITAIRES**

L'AGENDA COMPLET
de toutes les manifestations est sur
> www.saintmitrelesremparts.fr